

Section 01 Identification

| | |
|--|--|
| Identificateur du produit | CTI 4954 Polymer, NSF® - 60 |
| Autres moyens d'identification | Pas disponible |
| Usage du produit et restrictions d'utilisation | Coagulant liquide conçu pour les applications de traitement de l'eau potable ou des eaux usées. Ce produit est certifié NSF pour une utilisation dans l'eau potable, voir la section 15 et le site Web NSF pour plus d'informations. |
| Identificateur du fournisseur initial | ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7 Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 www.cleartech.ca |
| Préparé par | ClearTech Industries Inc. service technique |
| No de téléphone d'urgence (24 h sur 24) | 306.664.2522 |

Section 02 Identification des dangers

Dangers physiques

Aucun connu dangers physiques

Dangers pour la santé

Lésions oculaires graves /
irritation oculaire

Catégorie 2

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de Danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Pictogrammes



Conseils de prudence

Prévention

P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.

P280 Wear des gants de protection des protection des yeux, des protection du visage.

Intervention

P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution a l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical / consulter un médecin.
P337 P313

Danger non calcifiées ailleurs

Pas disponible

Renseignements supplémentaires

Pas disponible

Section 03 Composition / information sur les ingrédients

Composants contribuant aux dangers:

| Dénomination chimique | Nom commun | Numéro CAS | Concentration (w/w%) |
|------------------------------|--------------------------|------------|----------------------|
| Chlorure d'aluminium basique | Chlorhydrate d'aluminium | 1327-41-9 | 10-30%* |

*Concentration exacte non-divulguée pour raison de secret commercial.

Section 04 Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Inhalation Obtenir des conseils / soins médicaux en cas de malaise.

Ingestion Obtenir des conseils / soins médicaux en cas de malaise.

Contact cutané Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. Si une irritation cutanée se manifeste ou en cas de malaise, obtenir des conseils / soins médicaux.

Contact oculaire Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais. Rincer délicatement les yeux avec un faible jet d'eau tiède pendant quelques minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant 15-20 minutes. Prendre soin de ne pas faire couler l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des conseils / des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales.

Contact cutané Pas disponible

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations complémentaires Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques

Section 05 Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utilisez les agents d'extinction appropriés pour le feu environnant.

Agents extincteurs inappropriés Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques.

Dangers spécifiques du produit Oxydes de aluminium et chlorure d'hydrogène peuvent être produits dans le feu.

Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection chimique.

Section 06 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Rester au vent, ventiler la zone.

Précautions relatives à l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage PETITS DÉVERSEMENTS: Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Déversement avec un matériau absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Rincer la zone avec de l'eau. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé.
GROS DÉVERSEMENTS: Contacter les services d'urgence et le feu et le fournisseur pour obtenir des conseils.

Section 07 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites.

Stockage dans des conditions de sécurité Conservez dans un endroit frais, sec et bien aéré, et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Protéger l'étiquette et le garder visible.

Incompatibilités Acides forts, tels que sulfurique, nitrique et chlorhydrique.
Bases fortes, telles que l'hydroxyde de potassium et l'hydroxyde de sodium.
Les agents oxydants, tels que l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène, les acides sulfurique et nitrique, et les permanganates.

Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition

Il n'y a pas de limite d'exposition connue pour ce produit.

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Autre Un flacon rince-œil ou un bassin oculaire devrait être disponible, testé, et à proximité du produit manipulé, conformément à la réglementation provinciale.

Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

| | |
|---|--|
| Protection des yeux et du visage | Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, il est recommandé des lunettes de sécurité bien ajustées. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires. |
| Protection des mains et du corps | Lors de la manipulation de ce produit, il est recommandé d'éviter le contact avec la peau. |
| Protection respiratoire | En cas de ventilation insuffisante, porter des équipements respiratoires appropriés. |
| Dangers thermiques | Pas disponible |

Section 09 Propriétés physiques et chimiques

Apparence

| | |
|-----------------------|----------------|
| État physique | Liquide |
| Couleur | Jaune clair |
| Odeur | Aucune odeur |
| Seuil olfactif | Pas applicable |

Propriétés

| | |
|---|--------------------|
| pH | 3.0-4.5 |
| Point de fusion / point de congélation | ~ -6 °C |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | Pas disponible |
| Point d'éclair | Pas applicable |
| Taux d'évaporation | Pas disponible |
| Inflammabilité | Pas applicable |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Pas disponible |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Pas disponible |
| Tension de vapeur | Pas disponible |
| Densité de vapeur | Pas disponible |
| Densité relative | Pas applicable |
| Solubilité | Soluble dans l'eau |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation | Pas applicable |
| Température de décomposition | Pas disponible |
| Viscosité | Pas disponible |
| Densité | 1.15-1.20 g/ml |
| Caractéristiques des particules | Pas applicable |

Section 10 Stabilité et réactivité

| | |
|--|--|
| Réactivité | Pas disponible |
| Stabilité | Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. |
| Risques de réactions dangereuses | La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée. |
| Conditions à éviter | Éviter tout contact avec des matériaux incompatibles. Ne congelez pas. |
| Matériaux incompatibles | Acides forts, tels que sulfurique, nitrique et chlorhydrique. Bases fortes, telles que l'hydroxyde de potassium et l'hydroxyde de sodium. Les agents oxydants, tels que l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène, les acides sulfurique et nitrique, et les permanganates. |
| Produits de décomposition dangereux | La décomposition thermique peut produire des oxydes d'aluminium et du chlorure d'hydrogène. |

Section 11 Données toxicologiques**Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)**

| Composant | Voies d'exposition | Espèces | Valeur | Exposition |
|------------------------------|--------------------|---------|----------------|------------|
| Chlorure d'aluminium basique | Orale | Rat | >2000 mg/kg bw | |
| | Cutanée | Rat | >2000 mg/kg bw | |

Résumé des effets toxicologiques sur la santé

| | |
|---|--|
| Caractéristiques chimiques | Les composés de chlorhydrate d'aluminium ne sont pas absorbés par les processus biologiques car ils précipitent à pH neutre. |
| Corrosion cutanée / irritation cutanée | Pas disponible |
| Ingestion | Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales. |
| Inhalation | Peut irriter les voies respiratoires. |
| Contact oculaire | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Sensibilisation | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus de sensibilisation. |
| Mutagénicité | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus. |
| Cancérogénicité | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets cancérogénicité connus. |
| Toxicité pour la reproduction | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets toxiques connus pour la reproduction. |
| Toxicité pour certains organes cibles | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus sur des organes cibles. |
| Danger par aspiration | Pas disponible |
| Produits synergiques | Pas disponible |

Section 12 Données écologiques**Écotoxicité**

Il n'y a pas de données disponibles sur la toxicité de ce produit.

Percentage of product with unknown environmental toxicity: 10-30%

| | |
|-----------------------------|---|
| Biodégradabilité | La liste intérieure des substances classifie chlorure d'aluminium basique comme persistant. |
| Bioaccumulation | La liste intérieure des substances classifie chlorure d'aluminium basique comme non-bioaccumulatif. |
| Mobilité | Ce produit est soluble dans l'eau , mais il est prédit qu'il soit adsorbé dans le sol, et il n'est pas anticipé qu'il contamine la nape phréatique. |
| Autres effets nocifs | La liste intérieure des substances classifie chlorure d'aluminium basique comme intrinsèquement toxique pour les organismes aquatiques. |

Section 13 Données sur l'élimination

| | |
|---|--|
| Déchets provenant de résidus / produits non utilisés | Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. |
| Emballages contaminés | Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminés dans une installation approuvée d'élimination des déchets. |

Section 14 Informations relatives au transport

| | |
|--|--|
| Numéro ONU | Ce produit ne répond pas à la définition de marchandises dangereuses de la partie 2 de la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses |
| Désignation officielle de transport et description de l'ONU | Pas disponible |
| Classe(s) de danger relative(s) au transport | Pas disponible |
| Groupe d'emballage | Pas disponible |
| Indice de quantité limitée | Pas disponible |
| Dangers environnementaux | Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3. |
| Précautions spéciales | No special precautions |
| Transport en vrac | Indice PIU: pas disponible |
| Renseignements supplémentaires | MARPOL 73/78 et Recueil IBC: Ce produit n'est pas inscrit au Chapitre 17 du Recueil IBC. Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée. |

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 16 de cette données de sécurité, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche de données de sécurité.

Section 15 Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

La certification NSF: Produit est certifié NSF / ANSI pour coagulation et floculation à une dose maximale de: 100 mg/L. NSF restrictions d'utilisation des produits en fonction des exigences obtenues à partir du site Web de NSF pour les exigences actuelles.

Section 16 Autres informations

Date de la dernière révision: mars 08, 2024

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) *NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards*; U.S. Department of Health and Human Services, <https://www.cdc.gov/niosh/npg/default.html>
- 2) *WorkSafe BC E-Limit*; Workers' Compensation Board of British Columbia, <https://elimit.online.worksafebc.com/>
- 3) *ECHA - Registered Substance Dossier*; European Chemicals Agency, <https://echa.europa.eu/registration-dossier/-/registered-dossier/16009>
- 4) *Transportation of Dangerous Goods Regulations*; Transport Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/SOR-2001-286/index.html>
- 5) Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals (GHS) *Seventh revised edition*
- 6) International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code) 2007 Edition
- 7) The ACS Style Guide